

POURQUOI FAIRE ?

Lagarbani de Paris a reçu des renforts

LES PARISIENS ONT A LOGER DES MILITAIRES... La garnison de Paris a reçu d'importantes renforts, et pour loger les troupes, on a dû réorganiser un hôtel de logement. C'est dans le même ordre d'idées que les réquisitions ont été faites et nombre de Parisiens ont eu le plaisir de voir arriver des militaires envoyés par la merie.

A Rouen et au Havre fermeture des Bourses du Travail

Rouen, 14. — Par ordre du Préfet de la Seine-Inférieure, les Bourses du Travail de Rouen et du Havre ont été fermées.

A LILLE

Thys et Dumercq à la prison de Lille

DAIS PHILOSOPHES, ILS ATTENDENT LA DECISION PREFECTORALE QUI LES FERA METTRE AU REGIME POLITIQUE. Un de nos collaborateurs a interviewé, hier, M. Savat, grand chef de la Maison d'arrêt, qui a bien voulu donner les renseignements suivants, concernant le régime que subissent à la Maison d'arrêt les militants syndicalistes Thys et Dumercq, arrêtés il y a quelques jours.

Les deux militants se trouvent toujours dans le quartier des prisonniers politiques. Vendredi matin, ils ont manifesté à M. Savat, leur étonnement de se voir livrés à cette pénitence fâcheuse. Il leur a été répondu qu'on ne pouvait rien faire pour eux à cet égard, sans un ordre formel des autorités compétentes et qu'au surplus, on attendait cet ordre d'un moment à l'autre.

Immédiatement après leur arrivée à la prison, soit mercredi matin, M. Savat a informé la direction départementale des prisons, laquelle leur a été remise, et leur a expliqué les raisons qui venaient de lui être exposées. Les renseignements d'usage accompagnant cette notice.

Le procureur de la République, ainsi d'ailleurs que le procureur général, ont donné leurs avis favorables pour que Thys et Dumercq soient mis au régime des prisonniers politiques et n'attendent plus qu'une décision préfectorale pour donner suite à ces avis.

Ceci a incité les représentants du Parti Socialiste à adresser une lettre à M. Naudin, en le priant de bien vouloir prendre cette mesure dans le délai le plus rapide possible.

Si l'ordre reçu, Thys et Dumercq seront transférés dans la « pistole », petite salle isolée qui se trouve aménagée au dessus de l'ancien corps de garde du Palais de Justice et leur confort sera sensiblement amélioré à tous points de vue.

En attendant, M. Savat les a autorisés, à partir d'hier, à recevoir ou à faire venir de ville, à leurs frais, des victuailles et des boissons, ainsi que le précédent certains régimes d'écloserie. Au surplus, il a permis à ces prisonniers d'être nullement ébranlée par les incidents de ces derniers jours.

Tous deux font preuve de philosophie, de gaîté même. Comme leurs collègues co-détenus, ils se couchent et se lèvent à 7 heures, vont à la promenade et se livrent à la lecture.

Seul, Thys a jusqu'à présent, reçu une visite, celle de sa fille, qui demeure à La Madeleine.

On ne sait encore si les deux militants seront transférés à Paris, ni à plus forte raison, quand ils le seraient, si toutefois cette mesure était prise à leur égard.

A ROUBAIX

Situation inchangée

Une importante réunion des ouvriers métallurgistes a eu lieu hier après-midi, à « La Paix ». La grande salle fut trop petite pour la foule des grévistes de cette corporation, où le mouvement est aussi général que possible.

Dans le Bâtiment, on a constaté, par le pointage des cartes, qui s'effectue régulièrement, qu'un certain nombre d'ouvriers qui n'avaient pas encore abandonné les chantiers sont venus hier grossir, sans compter l'effectif de leurs camarades grévistes.

Dans les autres corporations, la situation n'a pas varié.

A LUSINE A GAZ

L'usine à gaz n'a pas cessé de produire, malgré la grève. Cependant, ses stocks de charbon étant épuisés, elle allait devoir cesser de travailler aujourd'hui si un entrepreneur n'avait offert d'aller chercher le combustible nécessaire, à la condition qu'il fût substituable protégé par la police.

DANS LES TRAMWAYS

Grâce au concours d'un certain nombre de jeunes gens des écoles professionnelles, deux voitures de la Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing ont pu fonctionner hier, faisant le service à une demi-heure d'intervalle entre les deux villes (ligne E). Elles sont rentrées au dépôt à 5 heures de l'après-midi.

Le syndicat a fait placarder en ville une affiche où, en termes énergiques, il maintient les revendications pour lesquelles les employés sont déchirés à continuer la grève jusqu'au bout.

A TOURCOING

600 CHEMINOTS SE SONT MIS EN GREVE. Les cheminots de Tourcoing, réunis au Gai-Bonheur, rue de la Gare, en petit nombre, dimanche soir, avaient voté la grève par 98 voix contre 27.

Hier matin, sur les 1.200 employés des chemins de fer de Tourcoing, plus de 600 ne se sont pas présentés au travail.

M. de Lamoignon, qui a été également arrêté, par les ouvriers des Transports, très peu ont repris le travail hier matin.

Une démission d'un délégué de la Bourse du Travail, faite hier, confirmera certainement à cet égard un mouvement de grève que qui avaient pu prévoir si soustraire.

DANS LA REGION

La grève est générale dans les corporations citées jusqu'à présent. Plusieurs même comptent nombre de « créanciers » qui dans les grèves corrompent les habitants.

A CROIX

UNE REUNION A LA SALLE DES FETES. Les ouvriers en grève de Croix se sont réunis hier matin à la Salle des Fêtes et ont voté l'ordre du jour que voici: « Les camarades de toutes corporations, réunis Salle des Fêtes, après avoir entendu la belle exposition des camarades DHONT et LORTHOIS, s'engagent à mener à bonne fin la grève qu'ils continueront à outrance, même si le Gouvernement consent de démissionner la C. G. T. »

A DUNKERQUE

Situation stationnaire. Dunkerque, 14 mai. — Depuis quelques jours, la situation est stationnaire. Inchaud, a justifié dans les révolutions des dirigeants que dans la discipline observée par les grévistes en grève. Les réunions et les pointages de cartes habituels se poursuivent et les grévistes restent, toujours sans arrêt de sans incidents, et les chemins de fer sont fermés de ces conférences et formalités syndicales ont consisté à ne pas pratiquer l'absolutisme en ville.

De cette tenue impeccable, il est sans suite que Dunkerque, est composée, en cinq corporations en grève, une quinzaine de milliers de chômeurs, n'a pas eu, jusqu'à ce jour, l'aspect d'une cité agitée par un mouvement populaire.

A VALENCIENNES

Communiqué du comité de grève

En dépit des mesures gouvernementales, le mouvement de grève se poursuit, admirablement dans l'arrondissement.

A part quelques défections individuelles, le chômage est général, et les travailleurs font preuve d'une grande discipline et d'un indomptable courage. Ils sont fermement résolus à ne pas fléchir et à respecter jusqu'au bout les décisions de la C. G. T.

Dans la MÉTALLURGIE, l'arrêt du travail est total, et des milliers d'ouvriers viennent dans l'arrondissement.

Dans le BATIMENT, de nouveaux grévistes sont venus renforcer le mouvement, et dans les ANCIENS ARTS, le travail est complètement arrêté.

Les ELECTRICIENS continuent le mouvement commencé.

GREVISTES EN CORRECTIONNELLE

Vendredi matin, ont comparu devant le tribunal correctionnel les ouvriers et le Directeur du Comptoir d'achats, tous deux inculpés d'entraves à la liberté du travail.

Ces ouvriers, très bien notés, n'ayant jamais été condamnés auparavant, ont été libérés sans peine, est à la veille d'un nouveau mouvement général.

Les ELECTRICIENS continuent le mouvement commencé.

Chez les Mineurs

Dans le Bassin du Nord le chômage est absolu. Cette fois le chômage est complet, général, absolu. Les indications hier que quelques rares défections s'étaient produites dans certaines fosses des mines d'Aniche — défections dues pour la plupart à une interprétation erronée des ordres de la C. G. T. et à une vive impatience du mouvement actuel.

Notre ami QUINTIN qui montre par là qu'aux yeux de ses camarades, il est resté un militant et qu'une considération de prudence ne pouvait amoindrir son énergie de militant, entreprit une tournée dans les concessions des mines d'Aniche, UESNAIS, FRAIS-MARAI, LA LAING et ANICHE.

Sans pression, sans parti pris, sobriement, à son honneur, il a constaté que le problème actuel devant les travailleurs venus pour l'écouler.

Parfois, ses auditeurs votaient des ordres du jour, qui étaient la décision de continuer aux ordres de la C. G. T. et de ne reprendre le travail que lorsque la Confédération — l'ordonnement — le plus complet régnait partout.

Aux mines d'Anzin

Chômage général. Vendredi matin, le chômage était général chez les mineurs de la Compagnie d'Anzin. Les chevaux commencent à être remontés. Aucun incident à signaler.

Dans le Pas-de-Calais

Calmé et chômage complets. Neux-Mines, 13 mai (midi). — La journée d'hier, jeudi, n'a été marquée d'aucun incident dans tout le Pays noir. Le calme le plus complet persiste, ainsi que la ferme volonté de continuer le conflit jusqu'à ce que des ordres impératifs interviennent.

Par une randonnée entreprise hier à travers le bassin houiller entier, nous avons pu nous rendre compte de l'état d'esprit du mineur.

Tous les ouvriers sans distinction que nous avons interrogés, ont été unanimes dans leurs déclarations, à ce point qu'on en vient à se demander de voir régner chez eux une telle discipline qu'il existe, le fait est certain, dans aucune corporation. Tous ont compris ce que l'on demandait d'eux. Aucun murmure! Les quelques défections qu'on rencontrerait aux premiers jours du conflit se sont rarifiées maintenant, même moralement, à l'énorme majorité.

Comme un seul homme, tous les travailleurs de la mine se sont levés en masse contre l'attitude gouvernementale et l'armée armée compacte de nos jours, dans un silence religieux, impressionnant, plus imposant et plus puissant que jamais.

Comme une nuée d'apôtres, les conférenciers se sont abattus hier sur toutes les localités du bassin, portant au foule la bonne parole.

En outre, partout, un silence religieux, les leaders du mouvement ont été accueillis avec le même enthousiasme. Leurs déclarations ont remporté le même succès.

De tous les points du Pays noir, ont monté partout à la fois les mêmes clamours, les mêmes acclamations: « Vive la grève! Vive le Syndicat! »

Cimentée par une union indissoluble, la puissance syndicale s'est montrée plus inébranlable que jamais.

Nouvelle protestation allemande

contre l'occupation de Francfort. Berlin, 14 mai. — La « Gazette de Berlin à midi » publie l'information suivante: « D'après la « Gazette de Francfort », au cours de la conférence qui s'est tenue hier entre les membres du cabinet d'Empire et les membres des Etats confédérés, a été décidé que le gouvernement allemand n'aurait pas de représentant à la conférence de Spa ni à la conférence économique qui doit tenir le 16 mai, à Paris, si, d'ici là, les troupes françaises n'ont pas évacué Francfort et la vallée de Mein, si et s'il n'existe plus aucune raison pour prolonger l'occupation de ces villes. »

Un père meurtrier

IL A REVOLVERISE SA FILLE. ET S'EST SUICIDÉ. Paris, 14 mai. — Ce matin, M. Alfred Rapin, 37 ans, demeurant 37, rue de Valenciennes, a tiré plusieurs balles de revolver sur sa fille, Mme Filopoulo, 19 ans, demeurant avec lui.

Après avoir déclaré la mort en se frappant avec un poignard dans la région du cœur.

Mme Filopoulo, qui porte deux blessures graves à la tête, a été transportée dans un état très grave à l'Hôpital Brodieux.

LES DENONCIATEURS DE LAON

VONT EXPIER LEURS CRIMES. QUATRE D'ENTRE EUX SERAIENT FUSILÉS CE MATIN, A VINCENNES. Paris, 14 mai. — A la fin de l'après-midi, on assure, au Palais de Justice, que quatre condamnés de l'affaire des dénonciateurs de Laon, seront fusillés demain matin, à Vincennes. Ce sont: Georges Toqué, dit Régis Huard, Maurice Lemoine et Léandre Herbert, et la femme Alice Aubert.

La peine de mort, qui avait été également prononcée par le Conseil de guerre contre Jean Besille, Gaston Vernet, Georges Leclot et la femme Hélène Favre, serait commuée pour ces quatre derniers en celle des travaux forcés à perpétuité.

La condamnation pour intelligence avec l'ennemi avait été prononcée le 18 juillet 1919, par le conseil de guerre de Valenciennes, et ses condamnés étaient accusés d'être collabors à la « Gazette des Ardennes » et d'avoir dénoncé aux Allemands un certain nombre de Français des régions occupées.

AU 2e Conseil de guerre

VOL. — Egalement Raymond, soldat 162e classe au 43e R. A. P., et Corlier Joseph, du 43e R. I., prévenus de tentative de vol, sont acquittés.

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

de l'Union Départementale des Syndicats Ouvriers du Nord

Situation très satisfaisante. Partout réunions très suivies, particulièrement dans la région de MAUBEUGE, HAUMONT et SOUS-LE-BOIS. TOURCOING, le mouvement des Cheminots reprend avec une ampleur significative. Dans le reste du département, situation favorable avec augmentation du nombre des grévistes.

Les Réunions

JEUDI 13. A Maubeuge, avec DOLORE, secrétaire de la Bourse du Travail de Valenciennes. A Douai, avec BONDUE, secrétaire de la Bourse du Travail de Lille.

VENDREDI 14. A Aulnoy, avec DOLORE. A Maubeuge, Haumont, Sous-le-Bois, avec BONDUE, FAVRELLÉ, L'YDIT. Fontenay, avec DEMOLLE, de Dunkerque et REMY.

A Valenciennes, pour les mineurs de Meurbaix, avec BONDUE. A Cambrai, avec DERIGNY, secrétaire de la Bourse du Travail de Valenciennes. A Seclin, Saint-Jehan-les-Weppes, Wavrin, Anzin, avec L'YDIT. A Valenciennes, avec BEQUART, trésorier du Bâtiment de Lille.

Communiqué du Comité de grève

Le mouvement s'intensifie encore. Les ouvriers du gaz ont acclamé l'ordre du jour de grève.

Au cours de la journée, quelques légers incidents causés par des mesures policières injustifiées.

Ces procédés d'intimidation sont d'ailleurs sans aucune valeur sur des grévistes, qui observe dans le plus grand calme.

Deux importantes réunions ont groupé hier les militants de TOURCOING, TOURCOING, fait l'exposé de la situation, et à l'Union de Lille, où BARATTE et LOBERT ont pris la parole devant une assemblée considérable d'ouvriers des Transports.

Aujourd'hui, Meeting à trois heures et demie, Boulevard des Ecoles.

Les Autruches !

Il est remarquable de voir avec quelle désinvolture les mercantis, les profiteurs, les avoués de la classe moyenne, les bourgeois de tous poils et de toutes plumes, causent du mouvement actuel.

Présentant leur désir pour une réalité, ils parlent de reprise du travail, de la vanité de la nationalisation, de la solidité du Bloc national, de l'effondrement de la C. G. T. Comme si un demi-quartier de policiers véritables et maladroites suffisait à escamoter le mouvement formidable que déclanche la classe ouvrière organisée.

Tous ces malheureux que la terreur affole, se cachent à l'arrière derrière un caillon, se croyant en sécurité et attendant que l'orage passe.

Les pauvres gens ! Ils ne voient rien. Ils ne voient rien. Ils ne voient rien. Ils ne voient rien. Ils ne voient rien.

Ab, la C. G. T. s'effondre! Allez donc dire au gaz d'Haumont, de Valenciennes, de Denain, de Seclin, de Provins, de Roubaix, de Douai, de Tourcoing, de Lille, que sais-je?

Aux métallurgistes, aux transports, au gaz du bâtiment, à ceux de l'éclairage, aux cheminots aux mineurs, aux dockers, aux inscrits... allez donc dire ça aux milliers de grévistes, qui se pressent chaque jour dans nos réunions, dans nos meetings, vous serez alors édifiés.

Vous préférez vous en remettre aux rapports tendancieux de notre ineffable préfecture. A votre aise.

Cachez-vous donc la tête derrière votre pierre, pauvres gens. Sommelez doucement votre sommeil d'autruche.

La poussée irrésistible qui monte de la masse formidable du peuple en action, se chargera bien de vous réveiller.

LILLE

UN PEU DE TACT ! ...

Avez-vous quelque fois observé, combien il se rencontre à notre époque, de gens qui manquent du tact le plus élémentaire.

Certains même, en gouvernement... disons le mot, ne peuvent pas plus qu'un sylvain. Et ce qui est plus grave, c'est qu'ils ne semblent pas s'en douter le moins du monde.

C'est s'adresser à certain imprésario, qui par voie d'affichage a eu bon de signaler à l'attention des foules, que parmi sa troupe, figurait certaine « fiancée célèbre ».

Je ne voudrais faire à cette charmante personne, — car elle est charmante, m'a-t-on dit, — aucune peine. Mère de grève. Sa personnalité propre n'est pas en cause, aux inscriptions, mais elle a bien tort de se faire remarquer que l'impression qui l'emploie lui rend un très mauvais service en la signalant de la façon que l'on sait à l'attention du public.

Vraiment, ça n'est pas ça, ça choque... manque du tact, le plus élémentaire!... « Il ne faut pas frapper une femme, même avec une bague de mariage », est de plus une maxime non dénuée de talent.

De grâce, que ces « imprésarios » renoncez à leurs idées absurdes. Ce sont leurs propres personnes, et nous irons l'approuver avec un plaisir sans mélange.

Le Meeting des Locataires

C'EST DEMAIN DIMANCHE QU'IL AURA LIEU A L'UNION DE LILLE. Vous a ce sujet l'appel que nous recevons: UNION FEDERALE DES LOCATAIRES (Sections de Lille et environs)

APPEL AUX LOCATAIRES. Le devoir de tous les locataires est d'assister en nombre à la conférence qui aura lieu le dimanche 16 mai, à l'Union de Lille, 147, rue d'Arras.

Nous invitons tous les camarades des sections à bien faire le nécessaire pour se rendre à ce très important meeting.

Locataires, tous debout pour le dimanche 16 mai, à 10 heures précises.

LES VICTOIRES MEDICALES

DE LA GRANDE GUERRE. Voici le programme des conférences publiques qui vont être données par des professeurs de la Faculté de Médecine et de Pharmacie, le samedi, à 5 heures 30 du soir, dans la salle des Fêtes de l'Université de Lille, 11, rue de Valenciennes, 25, rue Gauthier-de-Châtillon: 15 mai. — Les désastres médicaux au cours des campagnes guerrières. M. Lacroix, professeur à la Faculté de Médecine.

16 mai. — La lutte contre la fièvre typhoïde, la dysentérie, la choléra. M. Lacroix, professeur à la Faculté de Médecine.

la cure rapide des plaies de guerre. M. Lacroix, professeur à la Faculté de Médecine.

25 juin. — Les projectiles de guerre, leur extraction hier et aujourd'hui. M. Lacroix, professeur à la Faculté de Médecine.

26 juin. — Les blessures de guerre, leur traitement. M. Lacroix, professeur à la Faculté de Médecine.

27 juin. — Les blessures de guerre, leur traitement. M. Lacroix, professeur à la Faculté de Médecine.

28 juin. — Les blessures de guerre, leur traitement. M. Lacroix, professeur à la Faculté de Médecine.

29 juin. — Les blessures de guerre, leur traitement. M. Lacroix, professeur à la Faculté de Médecine.

30 juin. — Les blessures de guerre, leur traitement. M. Lacroix, professeur à la Faculté de Médecine.

1er juillet. — Les blessures de guerre, leur traitement. M. Lacroix, professeur à la Faculté de Médecine.

2 juillet. — Les blessures de guerre, leur traitement. M. Lacroix, professeur à la Faculté de Médecine.

3 juillet. — Les blessures de guerre, leur traitement. M. Lacroix, professeur à la Faculté de Médecine.

4 juillet. — Les blessures de guerre, leur traitement. M. Lacroix, professeur à la Faculté de Médecine.

5 juillet. — Les blessures de guerre, leur traitement. M. Lacroix, professeur à la Faculté de Médecine.

6 juillet. — Les blessures de guerre, leur traitement. M. Lacroix, professeur à la Faculté de Médecine.

7 juillet. — Les blessures de guerre, leur traitement. M. Lacroix, professeur à la Faculté de Médecine.

8 juillet. — Les blessures de guerre, leur traitement. M. Lacroix, professeur à la Faculté de Médecine.

9 juillet. — Les blessures de guerre, leur traitement. M. Lacroix, professeur à la Faculté de Médecine.

10 juillet. — Les blessures de guerre, leur traitement. M. Lacroix, professeur à la Faculté de Médecine.

11 juillet. — Les blessures de guerre, leur traitement. M. Lacroix, professeur à la Faculté de Médecine.

12 juillet. — Les blessures de guerre, leur traitement. M. Lacroix, professeur à la Faculté de Médecine.

13 juillet. — Les blessures de guerre, leur traitement. M. Lacroix, professeur à la Faculté de Médecine.

14 juillet. — Les blessures de guerre, leur traitement. M. Lacroix, professeur à la Faculté de Médecine.

15 juillet. — Les blessures de guerre, leur traitement. M. Lacroix, professeur à la Faculté de Médecine.

16 juillet. — Les blessures de guerre, leur traitement. M. Lacroix, professeur à la Faculté de Médecine.

17 juillet. — Les blessures de guerre, leur traitement. M. Lacroix, professeur à la Faculté de Médecine.

18 juillet. — Les blessures de guerre, leur traitement. M. Lacroix, professeur à la Faculté de Médecine.

19 juillet. — Les blessures de guerre, leur traitement. M. Lacroix, professeur à la Faculté de Médecine.

20 juillet. — Les blessures de guerre, leur traitement. M. Lacroix, professeur à la Faculté de Médecine.

21 juillet. — Les blessures de guerre, leur traitement. M. Lacroix, professeur à la Faculté de Médecine.

22 juillet. — Les blessures de guerre, leur traitement. M. Lacroix, professeur à la Faculté de Médecine.

23 juillet. — Les blessures de guerre, leur traitement. M. Lacroix, professeur à la Faculté de Médecine.

24 juillet. — Les blessures de guerre, leur traitement. M. Lacroix, professeur à la Faculté de Médecine.

25 juillet. — Les blessures de guerre, leur traitement. M. Lacroix, professeur à la Faculté de Médecine.

26 juillet. — Les blessures de guerre, leur traitement. M. Lacroix, professeur à la Faculté de Médecine.

27 juillet. — Les blessures de guerre, leur traitement. M. Lacroix, professeur à la Faculté de Médecine.

28 juillet. — Les blessures de guerre, leur traitement. M. Lacroix, professeur à la Faculté de Médecine.

Bulletin Commercial

MARCHÉ DE LA MADELEINE DU 14

Ce marché a été nul. Vendeurs et acheteurs se sont presque complètement abstenus. Les appoints en céréales ont été insignifiants.

COURS DU MINCE DU 14. Les arrivages continuent à être intéressants. Ainsi, on remarque un féculeusement très marqué des prix. Il serait désirable que les vendeurs en boutique pratiquent de même façon qu'ils achètent. C'est-à-dire ne revendent pas au même prix les lots parfois très différents qu'ils ont acquis à des prix divers.

Or, on a le kilo: soles, fr. 50 à 12 fr.; turbots, 4 à 5 fr.; maquereaux, 2 à 3 fr.; traves, 2 à 3 fr.; cabillauds, 2 à 3 fr.; morilles, 1 à 2 fr.; mardons, 1 à 2 fr.; chiens de mer, 0 fr. 75 à 1 fr.; élingues, 1 fr. 00.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Cours municipal d'Arboriculture. — Dimanche, 16 mai, à 10 heures du matin, au Jardin-Ecole, Cours d'Arboriculture fruitière, professé par M. Bédier, jardinier en chef de la ville.

ETAJ-CIVIL

Nécessaires. — Finet Marc, Place Rihour, 8. — Clariss, Aïce, rue Broca, 37. — Léonide André, rue de Valenciennes, 137. — Marcel Elise, rue Philippe de Comines, 67. — Ferdinand Marie-Louise, rue Feutry, 14. — De Grasse Raymond, Avenue de Bretagne, 64. — De Grasse Maurice, Avenue de Bretagne, 64. — Desmet Louis, rue du Calvaire, 20. — Gobert Jean, rue Bourignon, 2. — Ferechoux Laurent, rue Frédéric, Moller, 3. — Vermally Jean, rue d'Anzin, 8. — Burbur Ferdinand, rue du Vieux-Moulin, 56. — Denora Jacqueline, rue de Monnaie, 77. — Lemang Victorine, cité Saint-Marie, Madeleine, rue Jules Breton. — Pollat Alfred, rue Pont-Neuf, 32 bis. — Carnel Cyrille, rue de Lannoy, 61. — De Wael Albert, rue de Valenciennes, 137. — Stehphanie Callet, rue du F. de Bédune, 5. — Dubois Marie, 47 ans, ép. de J.-B. Lauwers, rue du Gard, 12. — Manissal Emile, 65 ans, veuf de M. Magasin, rue de Valenciennes, 137. — Place mois, Clemm de Bergues, 130. — Van Hooren Louise, 78 ans, ép. de Joseph Mesdagh, Quai Basile-Benoit, 13. — De Valenciennes, 137. — Célib., rue de Paris, 224. — Deners Hélène, 63 ans, célib., rue L.-Gambetta, 236. — Wyon Camille, 82 ans, veuve de Louis Dreyfous, rue d'Artois, 10. — Desobry Auguste, 39 ans, célib., rue Princesse, 48. — Vanroyen Louis, 55 ans, célib., rue des Bois-Blancs, 156. — Brier Jean, 36 ans, veuf de Gabriel Stuhler, rue de Valenciennes, 137. — Henu Pierre, 58 ans, ép. de Sophie Sten, rue du F. de Bédune, cité Thomas, 49. — Duchateau Julie, 76 ans, ép. de Claude Binigol, rue de Valenciennes, 29. — Lecq Louis, 6 ans, rue de Valenciennes, 5. — Evoraet Clotilde, 14 jours, rue Champagny, 11. — Deslier Madeleine, 5 mois, rue du Gard, 12. — Lejeune Arthur, 6 mois, rue des Ecluses, 78.

Le ministre de l'Intérieur vient d'adresser à MM. les Préfets la circulaire suivante: Suite à ma circulaire du 27 février 1920: Les Français présents dans les territoires étrangers occupés par les armées alliées, doivent être porteurs, soit de leur passeport national, soit d'un sauf-conduit délivré par l'autorité civile de leur résidence (maire ou commissaire de police).

Le sauf-conduit doit être toujours revêtu de la photographie de l'intéressé, devant